



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

déontologie

Question écrite n° 119057

Texte de la question

M. Thierry Mariani appelle l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur les personnes plongées dans un état de coma végétatif. L'état végétatif, qui désigne le cas de patients « émergeant d'un coma et semblant éveillés sans montrer de signes de conscience », est l'un des « moins bien compris », et qui pose le plus de problèmes éthiques à la médecine ainsi qu'aux familles touchées par ce drame. Des situations de coma profond, d'état végétatif qui mettent familles et médecins face à la question de l'acharnement thérapeutique et du maintien en vie artificiel sont malheureusement communs. C'est pourquoi, il le prie de bien vouloir lui préciser les limites auxquelles le corps médical doit s'arrêter afin de ne pas tomber dans l'acharnement thérapeutique.

Données clés

Auteur : [M. Thierry Mariani](#)

Circonscription : Vaucluse (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 119057

Rubrique : Bioéthique

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 février 2007, page 1729